

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

13 DÉCEMBRE 2017

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Grosses-Roches tenue le 13 décembre 2017 à 19 h 30 à la salle des délibérations du 159, rue Mgr Ross à Grosses-Roches, à laquelle étaient présents les membres du Conseil, mesdames Sonia Bérubé et Nicole Côté et messieurs Sylvain Tremblay, Serge Leblanc et Carol Fournier tous formant quorum sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse.

Le conseiller monsieur Dominique Ouellet est absent à cause de son travail.

Est également présente madame Linda Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière.

La présente séance extraordinaire a été convoquée conformément à la Loi

Deux (2) personnes assistent aux délibérations du Conseil.

2017-12-220 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

Considérant que la Municipalité de Grosses-Roches doit procéder à l'adoption de ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018;

Considérant que les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2018 comportent des dépenses globales de l'ordre de neuf cent dix mille sept cent trente-cinq dollars (910 735 \$) pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2018 y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des prévisions budgétaires;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : SONIA BÉRUBÉ

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal de Grosses-Roches adopte les prévisions budgétaires, telles que ci-après établies pour l'année financière commençant le 1^{er} janvier 2018 et se terminant le 31 décembre 2018, à savoir :

	<u>2018</u>	
1	<u>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</u>	
1.1	Conseil municipal	26 780.00 \$
1.2	Gestion financière et administrative	102 697.00 \$
1.3	Greffé	5 419.00 \$
1.4	Évaluation	21 876.00 \$
1.5	Autres	<u>8 525.00 \$</u>
	TOTAL	165 297.00 \$
2	<u>SÉCURITÉ PUBLIQUE</u>	
2.1	Service de la police	19 500.00 \$

2.2	Protection contre incendie	70 260.00 \$
	TOTAL	89 760.00 \$

3 TRANSPORTS

3.1	Voirie municipale	74 675.00 \$
3.2	Enlèvement de la neige	96 630.00 \$
3.3	Éclairage des rues	9 400.00 \$
3.4	Circulation	500.00 \$
3.5	Transport adapté	1 256.00 \$
	TOTAL	182 461.00 \$

4 HYGIÈNE DU MILIEU

4.1	Traitement de l'eau	104 046.00 \$
4.2	Aqueduc	3 200.00 \$
4.3	Égout	2 200.00 \$
4.4	Traitement des eaux usées	189 550.00 \$
4.5	Déchets domestiques	22 000.00 \$
4.6	Élimination	19 678.00 \$
4.7	Gestion des cours d'eau	1 744.00 \$
4.8	PGMR	521.00 \$
	TOTAL	342 939.00 \$

5 URBANISME - ZONAGE

5.1	Urbanisme et zonage	19 208.00 \$
5.2	Promotion et Développement	3 521.00 \$
	TOTAL	22 729.00 \$

6 LOISIRS ET CULTURE

6.1	Centre touristique	5 812.00 \$
6.2	Haltes routières	
6.3	Équipements régionaux	5 646.00 \$
	TOTAL	11 458.00 \$

7 FRAIS DE FINANCEMENT

Mise aux normes, ass. des eaux usées, tracteur voirie

96 091.00 \$

TOTAL DES DÉPENSES

910 735.00 \$

2018

REVENUS DE SOURCES

1 LOCALES

1.1 Taxes :

sur la valeur foncière et autres	275 893.00 \$
Aqueduc	56 672.00 \$
Égout	2 200.00 \$
Traitement des eaux usées	62 284.00 \$
Ordures	30 799.00 \$
Vidanges fosses septiques	
Égout rue de la Mer	5 409.00 \$
TOTAL	433 257.00 \$

2 Compensations tenant lieu de taxes

2.1	Terres publiques	3 771.00 \$
2.2	École	5 000.00 \$
2.3	Bureau de poste	290.00 \$
	TOTAL	9 061.00 \$

3	Transferts	
3.1	Péréquation	114 537.00 \$
3.2	Redevances éoliennes	<u>9 983.00 \$</u>
	TOTAL	124 520.00 \$
	Transferts relatifs à des ententes	
3.3	Réseau routier	36 962.00 \$
3.4	Traitement de l'eau dette mise aux normes	55 561.00 \$
3.5	Matières résiduelles	11 400.00 \$
3.6	Traitement des eaux usées dette assainissement des eaux usées et égout rue de la Mer	<u>219 224.00 \$</u>
	TOTAL	323 147.00 \$
4	Services rendus	
4.1	Location de caserne	
4.2		
4.3	Photocopies - fax	120.00 \$
4.4	Autres	<u>2 300.00 \$</u>
	TOTAL	2 420.00 \$
5	Imposition de droits	
5.1	Licences et permis	1 200.00 \$
5.2	Mutation	3 747.00 \$
5.3	Licences animales	783.00 \$
5.4	Autres + redevances carrières	<u>5 600.00 \$</u>
	TOTAL	11 330.00 \$
6	Revenus d'intérêts	
6.1	Arriérés de taxes	<u>7 000.00 \$</u>
	TOTAL	7 000.00 \$
	<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>910 735.00 \$</u>
	Affectation du surplus non réservé	
	<u>TOTAL DES REVENUS</u>	<u>910 735.00 \$</u>

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à transférer à d'autres postes budgétaires l'excédent de certains postes pour équilibrer le budget s'il y a lieu.

Nonobstant la date de son adoption, la présente résolution à effet à compter du 1^{er} janvier 2018.

ADOPTÉE

Une période de questions est offerte au public.

2017-12-221 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TEMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes).

De lever la présente assemblée, il était 19 h 50.

ADOPTÉE

La Directrice générale
& secrétaire-trésorière

La Mairesse,

Linda Imbeault

Victoire Marin

*Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, atteste que la signature du procès-verbal du **13 décembre 2017 à 19 h 30** équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.*

Victoire Marin
Mairesse